



ELEVEUR(-EUSE)

antikor@orange.fr - 04 75 47 20 35

n° Ordre: 503018

PROTOCOLE DE SOIN

Maladie caséeuse





Présence d'un ou plusieurs abcès localisés souvent à l'emplacement d'un ganglion: sous l'oreille, sous la machoire, devant l'épaule, etc.

Provoqué principalement par Corynebacterium pseudotuberculosis mais aussi par d'autres bactéries ("maladie des abcès").

Transmission principalement par des objets vulnérants (clous, échardes, ...) qui blessent la peau et inocule le germe



Soit attendre que l'abcès perce de lui-même (mais cela entraîne une contamination du bâtiment), soit percer l'abcès quand il est mûr.

Nettoyer et desinfecter l'abcès vidé.

Appliquer du baume aromatique sur et dans l'abcès vidé.



Eliminer tous les objets vulnérants.

Contrôler les parasites externes (poux) pour éviter le grattage.

Désinfecter le matériel d'intervention, utiliser des aiguilles à usage unique

Désinfecter périodiquement les cornadis et les barres

Traiter et désinfecter rapidement toutes les plaies, désinfecter le cordon ombilical Renforcer l'immunité du troupeau (Magnésium, vitamines, Sélénium, etc.)



Persistance de nombreux abcès sur beaucoup de chèvres